

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 15 avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

9 avril 2024

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAME, Mme Émilie DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAÏLLE, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, M. Sylvain HEMARD, M. Luc HITLER, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication
sur le site internet de la
ville,

18 avril 2024

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 28

Procurations :

Mme Chantal DUTOT à Mme Émilie DUTOT, Mme Aurore LAINÉ à M. André RIC, Mme Dominique LEPEME à Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Carol TARAVEL-CONDAT à M. Luc HITLER.

Excusée :

Mme Steffie HAMEL

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2024-050	Motion du conseil municipal de Rives-en-Seine ExxonMobil a une dette économique, sociale et écologique à l'égard du territoire
------------	---

Jeudi 11 avril 2024, la société ExxonMobil a annoncé la décision d'arrêter définitivement le vapocraqueur de la plateforme de Notre-Dame de Gravenchon / Port Jérôme-sur-Seine et plus de 70% des unités de chimie qui y sont liées. Cette décision engendrerait la suppression de 647 emplois sur notre territoire d'ici la fin de l'année 2025. A la suppression de ces emplois directs dans le groupe américain, nombre d'emplois sont menacés chez les sous-traitants de la pétrochimie installés à proximité. Ce sont plus de deux mille emplois qui sont potentiellement mis en jeu.

Le groupe ExxonMobil justifie sa décision par une perte de compétitivité : des installations trop vieilles et moins productives que celles des concurrents, une énergie trop coûteuse par rapport à la Chine ou aux Etats-Unis et des normes environnementales trop exigeantes.

Le Conseil municipal de Rives-en-Seine fait part :

- De sa solidarité et de son soutien à tous les ouvriers, techniciens et cadres de chez ExxonMobil directement concernés par cette décision et aussi à tous les entrepreneurs et salariés sous-traitants d'ExxonMobil ;

- De sa sidération quant à la brutalité d'une telle décision alors que le groupe célébrait les 90 ans de la plateforme, il y a quelques mois. Si ExxonMobil a beaucoup apporté au territoire, ce territoire et ses habitants ont également énormément donné à ExxonMobil. ExxonMobil a une dette économique, sociale et écologique à leur égard ;
- De son indignation - malgré un contexte difficile de la chimie - face aux motifs invoqués par le groupe eu égard à sa responsabilité sociale et environnementale, aux bénéfices réalisés et aux dividendes versés aux actionnaires ;

Le Conseil municipal, à l'unanimité, demande aux pouvoirs publics compétents en matière de développement économique :

- De recevoir, d'écouter et d'accompagner- le plus efficacement et fortement possible - les représentants des salariés du site dans leur discussion avec la direction du groupe et de soutenir leurs initiatives visant à trouver des alternatives à la fermeture pure et simple d'une partie du site.
- D'appeler à la responsabilité le groupe ExxonMobil et de tout mettre en œuvre pour obtenir un maintien de l'activité le plus longtemps possible sur le site et sauvegarder un maximum d'emplois.
- De réaffirmer la vocation industrielle de notre bassin d'emplois et de poursuivre et d'amplifier, par tous les moyens utiles, la transition éco-technologique de notre industrie.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien Coriton

Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier Boquet

Didier BOQUET